

Pour un modèle social solidaire renouvelé

« Unir les associations pour développer les solidarités ». Tel est le mot d'ordre de l'association Uniopss, réseau qui travaille à la valorisation de l'existence des organismes de solidarité du secteur privé non lucratif et à leurs synergies. Des préoccupations que la LDH partage, à l'heure où se pose la question de la place des associations, face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Jérôme VOITURIER, directeur général de l'Union interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss)

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, l'Union interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss) œuvre depuis plus de soixante-dix ans à la défense et à la valorisation du secteur non lucratif de solidarité (sanitaire, social et médico-social). Elle porte auprès des pouvoirs publics la voix collective des associations sanitaires et sociales, acteurs dynamiques et novateurs engagés au service des personnes vulnérables et fragiles. Présente sur tout le territoire, l'Uniopss unit près de 75 % du secteur non lucratif de solidarité, au travers d'un réseau d'unions régionales (Uriopss) et d'une centaine de fédérations, unions et associations nationales de défense et de promotion des personnes, de gestion d'établissements et de services, de soutien aux activités sociales, sanitaires, médico-sociales et socio-judiciaires. Les adhérents de l'Union regroupent plus de trente-mille établissements et services privés à but non lucratif du secteur social, médico-social et sanitaire, sept-cent-cinquante-mille salariés et l'engagement d'un million de bénévoles. Bien que n'étant pas au sens strict une association de droits de l'Homme, les valeurs de l'Uniopss, qui sont la primauté de la personne, la non-lucrativité, la solidarité, l'égalité dans l'accès aux droits, la participation de tous à la vie de la société, expliquent le fort compagnonnage qui l'unit avec la Ligue des droits de l'Homme. C'est ainsi qu'à l'occasion des campagnes électorales du pre-

mier semestre 2022, l'Uniopss a présenté un « Plaidoyer pour un modèle social solidaire renouvelé », qui trouve écho aux préoccupations de la LDH. Au-delà des questions spécifiques de pénurie de professionnels propres au secteur sanitaire, médico-social et social, qui mettent en danger le devenir même de notre système de protection sociale, élément essentiel de notre pacte républicain, le constat de l'Uniopss sur les fractures et défis de la société pose la question de l'égalité des droits. Ces défis sont de plusieurs ordres.

Le défi de la montée de l'individualisme

La montée de l'individualisme, qu'elle s'exprime comme un repli sur soi ou comme l'affirmation de la primauté de l'individu par rapport au groupe et à l'intérêt général, a été observée au cours des dernières décennies et elle s'accélère depuis plusieurs années. Ce phénomène constitue un défi majeur pour la construction d'un projet de société collectif.

Car si l'individualisme s'inscrit dans un

courant de pensée valorisant la volonté d'émancipation, tout en reconnaissant l'existence d'une collectivité, cette tradition sociologique tend de plus en plus vers un glissement de l'autonomie, vers une requête d'indépendance vis-à-vis du groupe, jusqu'à, pour certains, l'indifférence, voire le rejet de l'autre. Renforcée par les injonctions des politiques publiques à la responsabilisation, à l'activation des droits, « à prendre en main son destin », cette évolution questionne directement notre modèle de protection sociale. Comment concilier la volonté d'individus de plus en plus en désaffiliation par rapport au collectif, voire en sédition, avec l'adhésion à un modèle de protection sociale basé sur la solidarité entre les générations et sur la réduction des inégalités entre les individus, dans une communauté de vie ?

Le défi de la crise de confiance généralisée

L'impression d'un fossé de plus en plus grand entre les représentants et les représentés se développe. Dans un contexte où

« Bien que n'étant pas au sens strict une association de droits de l'Homme, les valeurs de l'Uniopss, qui sont la primauté de la personne, la non-lucrativité, la solidarité, l'égalité dans l'accès aux droits, la participation de tous à la vie de la société, expliquent le fort compagnonnage qui l'unit avec la LDH. »

l'hégémonie néolibérale aboutit à multiplier les formes de gouvernance et où les instances électives ne sont plus que des actrices parmi d'autres, aux côtés des marchés, des agences de notation financières, des firmes internationales, des institutions technocratiques, des organisations internationales, des réseaux sociaux... la croyance en la possibilité du politique de « changer la vie » s'amoindrit, et la confiance en ses représentants s'amenuise.

Mais cette crise de confiance, voire de défiance, qui était encore cantonnée aux élites politiques, touche désormais tous les corps représentant « un pouvoir », et prend diverses formes : mise en cause des responsables, du savoir scientifique et de l'expertise, succès des théories du complot, etc.

Cette défiance généralisée affaiblit le contrat social qui est à la base de notre solidarité, et la conviction que la société viendra en soutien en cas de difficultés s'estompe. Pour certains, l'Etat social n'est plus visible, et la participation individuelle est contestée.

Le défi de la lutte contre les inégalités

Les inégalités territoriales, en particulier de santé et d'accès au système de santé, demeurent trop marquées pour satisfaire notre idéal républicain d'égalité. Même si elles se sont longtemps réduites, elles se creusent de nouveau depuis une dizaine d'années et contribuent ainsi à accuser ce que l'on a désigné par ailleurs sous l'expression de « fracture territoriale ».

La configuration est nouvelle : ces inégalités ne se limitent plus à l'ancienne opposition France du Nord/France méridionale mais se retrouvent à toutes les échelles géographiques, selon un dispositif général urbain/périurbain/rural.

A ces inégalités territoriales qui trahissent le principe d'une égalité de droits et d'accès aux droits sur l'ensemble du territoire s'ajoute le maintien d'inégalités sociales - en particulier en termes d'espérance de vie - entre les différentes catégories de la population en France, qui questionne sur l'efficacité des politiques sociales dont l'un des objectifs principaux est précisément la solidarité entre les différentes catégories de publics et la réduction des inégalités.

Un des leviers pour lutter contre les inégalités passe par le développement des

politiques de prévention, dès le plus jeune âge. Politiques de prévention ciblée, en particulier vers les jeunes des familles les plus vulnérables, et réelles politiques de santé publique, fondées sur la recherche et évaluées.

Le défi de la démocratie directe et ses limites

Il est aujourd'hui indispensable de renforcer les espaces d'échange et de dialogue démocratiques, dans un contexte où les divisions et les mises en conflictualités n'ont jamais été aussi poussées au sein de la société dans son ensemble. Cela a généré des mouvements de violence, liés à la

formes et ne permet pas d'assurer une réelle co-construction.

En outre, la participation est souvent présentée comme étant en opposition avec la parole des corps intermédiaires affaiblis, dont le rôle de médiation est sous-estimé. Loin d'être en opposition, la participation vient au contraire s'y intégrer et renforcer le rôle de ces institutions ; elle ne doit donc pas être appréhendée comme la vision d'une société composée d'individus singuliers aux dépens d'organisations intermédiaires, d'associations et de mouvements sociaux, parfois même de potentiels contre-pouvoirs.

Le défi d'une société inclusive

La notion de société inclusive, dont l'Uniopss a pu être porteuse (notion développée par René Lenoir dans *Les Exclus*, en 1974), est devenue un concept manié à tort et à travers. Alors qu'elle devrait ambitionner la réduction des inégalités, celle-ci ne permet pas, à l'heure actuelle, la société plus juste que nous appelons de nos vœux. Elle comporte en effet deux écueils. D'une part, elle risque de limiter la prise en compte des besoins particuliers de chacun. Ainsi, si les Hommes sont égaux en droits, il n'en demeure pas moins vrai qu'ils ne sont pas des copies conformes d'un modèle unique. Une société inclusive est une société consciente que l'égalité formelle (en droits) n'assure pas l'égalité réelle (dans les faits). Si des situations identiques appellent des réponses identiques, les citoyens les moins armés et les plus vulnérables nécessitent des réponses spécifiques.

D'autre part, cette notion de société inclusive risque de servir de prétexte et de légitimer une limitation des moyens attribués à la prise en compte de ces spécificités et du besoin particulier des plus fragiles d'entre nous. Inclure dans le milieu ordinaire les plus vulnérables doit être accompagné de moyens permettant à ces derniers d'y accéder.

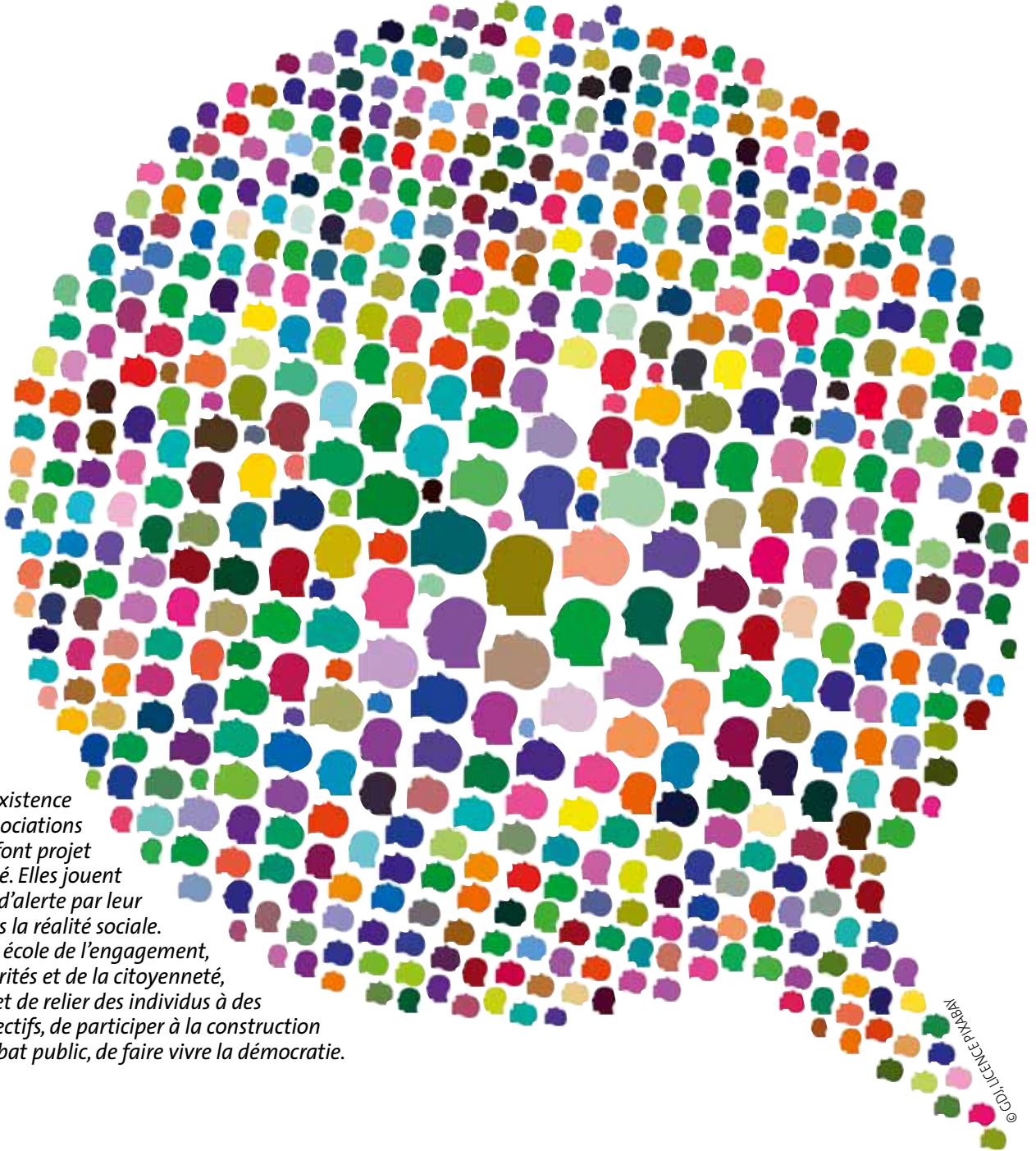
De plus, une société réellement inclusive suppose de modifier le référentiel des politiques publiques pour des parcours plus fluides, mettant fin à celles conçues en silos et en envisageant une cohérence à la fois infraterritoriale mais aussi entre des dispositifs nationaux et locaux.

Enfin, la société inclusive doit se conjuger avec le principe de l'autodétermina-

« Comment concilier la volonté d'individus de plus en plus en désaffiliation par rapport au collectif, voire en sédition, avec l'adhésion à un modèle de protection sociale basé sur la solidarité entre les générations et sur la réduction des inégalités entre les individus, dans une communauté de vie ? »

succession, ces derniers mois, de mesures vécues comme portant atteinte aux libertés individuelles, au nom, notamment, d'un principe de sécurité sanitaire, et par des mouvements extrémistes en rupture avec notre pacte républicain.

Les espaces de débats et de démocratie participative deviennent une nécessité pour préserver la paix sociale, le lien relationnel et la possibilité d'une détermination collective des aspirations pour demain, en vue d'un projet partagé. Mais la participation reste encore limitée. Alors que l'on peut distinguer trois formes de participation - prendre part, contribuer (apporter une part), bénéficier (recevoir une part) -, celle-ci reste encore bien souvent bornée à la dernière de ces trois



Par leur existence même, les associations font projet de société. Elles jouent un rôle d'alerte par leur ancrage dans la réalité sociale. C'est aussi une école de l'engagement, des solidarités et de la citoyenneté, qui permet de relier des individus à des projets collectifs, de participer à la construction du débat public, de faire vivre la démocratie.

tion des personnes et le pouvoir d'agir de chacun, et ainsi de décider pour soi-même de son envie d'être et de participer à la société en tant que citoyen.

En d'autres termes, derrière la notion de société inclusive se joue la capacité à lier dans un même temps des dispositifs pour tous, tout en maintenant les moyens spécifiques pour que chacun puisse jouir des mêmes droits effectifs.

Le secteur associatif, force de proposition

Pour faire face à ces défis, l'Uniopss rappelle que les associations de solidarité sont présentes sur l'ensemble des territoires, interviennent chaque jour auprès des publics fragiles et vulnérables, et portent

une vision de société et des politiques sociales, sanitaires et médico-sociales. Par leur existence même, elles font projet de société. Elles jouent un rôle d'alerte par leur ancrage dans la réalité sociale. Elles sont légitimes, historiquement et politiquement, pour porter la voix des personnes accompagnées et de leurs familles, comme celle des professionnels.

Par leur adaptabilité et leur réactivité, elles inventent des réponses et innovent en permanence, au plus près des besoins. Cette capacité doit être reconnue et soutenue. L'innovation sociale ne peut être une injonction, ne peut se déployer dans un cadre hypernormatif, ne peut être soumise à une logique strictement concurrentielle. Le secteur associatif présente un mode

d'action singulier, à soutenir, pouvant combiner de manière générale le politique, la gestion, le professionnalisme et l'engagement.

Il permet de conjuguer alternative économique et activation de la démocratie et contribue ainsi, avec d'autres acteurs de l'économie sociale et solidaire, à une lutte contre la perte de confiance dans le progrès économique, l'emploi, le travail.

C'est aussi une école de l'engagement, des solidarités et de la citoyenneté, qui permet de relier des individus à des projets collectifs, de participer à la construction du débat public, de faire vivre la démocratie. Les associations constituent également un vecteur essentiel du pouvoir d'agir des personnes elles-mêmes. ●